

# Lettre d'information de la Mairie de Vesseaux

mars 2017 – N°23



· Edito du Maire

Chers Vesseaudencs,

L'enquête de satisfaction réalisée chaque année auprès des Vesseaudencs permet aux élus de mener des actions pertinentes en lien étroit avec les administrés.

Les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en janvier dernier sont joints à cette lettre d'information et sont consultables sur le site internet [www.vesseaux.fr](http://www.vesseaux.fr) rubrique "Vie municipale".

Ces résultats ainsi que les remarques que vous nous transmettez à travers cette enquête font apparaître des points à améliorer, notamment : les plages horaires d'ouverture de l'agence postale, l'entretien de la voirie, la sécurité routière.

Vos remarques seront étudiées et des plans d'actions seront mis en oeuvre.

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute et oeuvre au quotidien afin que notre cadre de vie et les services associés continuent à se développer.

Passionnément,  
Max TOURVIEILHE

## La mairie

- **Consultation citoyenne numéro 2**

Lors de la dernière lettre d'info, était jointe une consultation citoyenne sur le devenir des locaux de l'ancienne mairie. 88 bulletins ont été retournés en Mairie. 6% se sont portés sur le choix N°1 : location en appartement, 11% se sont portés sur le choix N°2 : maison des associations, 80 % se sont portés sur le choix N°3 : bureaux d'entreprises / bureau partagé et 3% ont fait d'autres propositions. La commission développement économique va travailler sur le projet de bureau partagé et de location des locaux à une entreprise.

- **Travaux devant l'école publique**

En accord avec les délégués de parents d'élèves, des travaux de sécurisation de la place de l'école ont été réalisés par les employés communaux. En effet, les places de parking en épis le long de la RD104 ont été déplacées à droite de la voie de circulation afin d'éviter que les enfants ne la traversent. De plus, la partie nord de la place de l'école (entre le kiosque et la châtaigne) n'est désormais plus accessible aux véhicules.

- **Délivrance Carte d'identité**

A compter du 21 mars 2017, la délivrance des cartes d'identité se fera dans les mairies stations (Aubenas, Vals les Bains) et non sur la commune. Vous pourrez faire une pré-demande en ligne à l'adresse : <http://predemande-cni.ians.gouv.fr/> et vous présentez avec votre numéro de dossier attribué ainsi que vos pièces justificatives à l'une des mairies stations.

- **Sécurisation du virage du hameau des Reyniers**

Les employés communaux ont réalisé un muret en bord de voie communale afin de sécuriser la circulation sur cette portion étroite.

- **Goudronnage de la Rue du Fort et du Chemin de Saribou**

Le goudronnage réalisé après les travaux d'assainissement collectif n'a pas donné entière satisfaction. L'aspiration des gravillons a été effectuée courant février. Un nouveau revêtement sera réalisé courant mars.

- **Exposition de vêtements sacerdotaux à l'église**

Les Amis du Patrimoine de la ville d'Aubenas ont offert aux Amis de Vesseaux trois chasubles brodées d'or et d'argent dont une date du XVIIIème siècle. La municipalité a fait réaliser une vitrine éclairée (sous l'escalier de la tribune de l'église) pour y présenter ces habits sacerdotaux.

- **Eclairage de l'église**

Depuis plusieurs années, le clocher et le porche de l'église de Vesseaux ne sont plus éclairés. Ayant la volonté de valoriser ce patrimoine local, la municipalité a remis en service l'éclairage jusqu'à 23h00 et à partir de 6h00.

- **Concours de fleurissement des devants de maison**

Afin d'embellir notre village, la commission environnement de la municipalité organise le deuxième concours de fleurissement des devants de maisons au printemps prochain. Nous vous invitons à vous inscrire nombreux en Mairie avant le 1er juin. Un jury passera entre le 15 et le 30 juin. Les trois plus beaux fleurissements seront récompensés.

- **Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes mais à la poubelle**

La station d'épuration fonctionne grâce à des micro-organismes vivants. Afin de garantir son bon fonctionnement, nous vous rappelons qu'il est interdit de déverser tous produits toxiques ou déchets ménagers et notamment les lingettes dans les réseaux d'assainissement collectif. En effet, les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration entraînant l'obstruction de canalisations et des pompes, des débordements, la pollution du milieu naturel et un surcoût de l'assainissement. Cela entraîne des coûts importants pour la commune.

### **Les événements de la commune**

- **Loto à l'EHPAD**

La résidence Champlong organise un loto le vendredi 17 mars à 14h30 dans les locaux. Tous les habitants sont invités à y participer. De nombreux lots à gagner.

- **Carnaval**

Le Comité des Fêtes organise un carnaval le samedi 18 mars avec la participation des écoles de la commune. Tous les habitants sont invités à y participer et à venir déguisés. Départ à 15h00 de la place Fernand Boiron. Nous nous rendrons à l'EHPAD où des crêpes seront offertes aux enfants.

Le Carmentran sera brûlé sur le stade Armand Etienne (ancien stade) à 17h00. Une buvette sera proposée après le défilé.

- **Soirée costumée**

Le Moto Club de Vesseaux organise un bal costumé le samedi 25 mars à partir de 21h00 à la salle polyvalente. Une boisson sera offerte à toute personne déguisée.

- **La Vesseaudenche**

Le Temps de Vivre et Les Amis de Vesseaux organisent conjointement une randonnée pédestre : la Vesseaudenche, le dimanche 2 avril 2017. Deux circuits de randonnée sont proposés. Le fil conducteur est la découverte des coteaux Est de Vesseaux, les gras en direction de l'Homme, les sites en limite de la rivière de Louyre ainsi que des curiosités sur le parcours (cuve vinaire rupestre, petites demoiselles coiffées, abris de berger, ...). Départ à partir de 9h30 de l'École publique avec accueil café et retour à l'École Publique avec une assiette ardéchoise. Un point de ravitaillement est prévu sur le parcours. Participation de 5€ par adultes, gratuit pour les moins de 12 ans.

- **Marché aux plantes et animation équestre**

Le Comité des Fêtes en association avec le centre équestre de St Julien du Serre organise un marché aux fleurs/troc de plantes ainsi qu'une animation équestre le dimanche 30 avril sur le stade Armand Etienne (ancien stade). A partir de 10h00, vente de plantes ainsi que troc de plantes et fleurs. Chacun est invité à venir échanger ses plantes d'intérieurs/extérieurs, bulbes...

A 14h00 et 15h30, le centre équestre de St Julien du Serre fera une représentation de dressage de chevaux.

Toute la journée il sera proposé de la petite restauration et buvette sur place.

## **Divers**

- **Soutien au commerce local**

Notre commune dispose de commerces de proximité très accueillants, pensez à leur rendre visite.

- **Collecte des encombrants**

La fusion des Communautés de Communes a pour conséquence une réorganisation de la collecte des encombrants. Aussi, elle se fera le 2ème lundi de chaque mois, sur inscription de 8h00 à 11h00 au 0 800 07 60 15, et limitée à trois objets par foyer. Sont considérés comme encombrants, les objets qui ne rentrent pas dans une voiture.

- **Economie d'énergie**

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a été retenue Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). En partenariat avec la CCBA et EDF, la Mairie de Vesseaux va distribuer gratuitement deux ampoules LED aux ménages à revenu modeste. Pour notre commune, le nombre d'ampoules sera limité à 93 kits. Les ampoules vous seront remises en Mairie de Vesseaux sur présentation de votre avis d'imposition et en fonction de votre revenu fiscal de référence.

Le revenu fiscal du foyer ne doit pas dépasser :

18409 Euros pour 1 personne, 26923 Euros pour deux personnes, 32377 Euros pour trois

personnes et 37826 Euros pour quatre personnes.

- **Bar Restaurant le Peyrou**

Les coordonnées du bar restaurant le Peyrou ont changé. Pour tous renseignements ou réservations, Marie et Alain sont joignables au 04.75.35.39.01.

- **Dates des prochaines élections**

Les dimanches 23 avril et 7 mai prochains auront lieu les élections présidentielles. Les bureaux de vote se tiendront à la salle culturelle de la Mairie de Vesseaux et seront ouverts de 8h00 à 19h00. Les inscriptions sur la liste électorale de Vesseaux sont en forte augmentation, on comptabilise cette année 1389 inscrits (1308 en 2015).

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin de 8h00 à 19h00, à la salle culturelle de la Mairie.

Si vous êtes absents à ces dates là, pensez à faire une procuration à la gendarmerie d'Aubenas muni d'une pièce d'identité de la personne qui vous représentera au moins une semaine avant l'échéance.

**Quelques dates à retenir pour les mois à venir**

Date	Lieu	Activité	Qui
vendredi 17 mars à 14h30	EHPAD	Loto	EHPAD
samedi 18 mars à 15h00	Place Fernand Boiron	Carnaval	Comité des fêtes
samedi 25 mars	Salle polyvalente	Soirée déguisée	Moto Club de Vesseaux
dimanche 02 avril à partir de 9h30	Ecole Publique	Vesseaudenche	Les Amis de Vesseaux Le temps de Vivre
vendredi 14 avril	Stade Armand Etienne	Cross des écoles	
dimanche 23 avril de 8h00 à 19h00	Salle culturelle	1er tour des élections présidentielles	
samedi 29 avril à 16h00	Place des Commerces	Une rose, un espoir	Moto Club de Vesseaux
dimanche 30 avril à partir de 10h00	Stade Armand Etienne	Fêtes des plantes Animation équestre	Comité des Fêtes
dimanche 7 mai de 8h00 à 19h00	Salle culturelle	2nd tour des élections présidentielles	

Mairie de Vesseaux – Tél : 04 75 93 40 15 – [www.vesseaux.fr](http://www.vesseaux.fr)

Heures d'ouverture de la mairie du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00

Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30

N° téléphone d'urgence 06.47.09.06.32 en dehors de ces horaires.